



AVIS AUX MEMBRES

N° 2003-002

Le 9 janvier 2003

Exigences de marge pour les transactions appariées

Par la présente, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés vous informe de sa mise à jour des exigences de marge pour les positions appariées (plus communément appelées « Spreads ») pour chacun des contrats à terme actuellement compensé par la Corporation. Les taux actuels et nouveaux sont présentés dans le tableau qui suit:

Symbole des contrats	ACTUELLES Marges requises sur transactions appariées	*NOUVELLES Marges requises sur transactions appariées
BAX	240 \$	175 \$
CGB	225 \$	200 \$
FNT	25 \$	5 \$
ONX	200 \$	200 \$
SXA	707 \$	100 \$
SXB	177 \$	100 \$
SXF	616 \$	350 \$
SXH	481 \$	100 \$
SXY	264 \$	100 \$

* Veuillez prendre note que les nouveaux taux prendront effet lors du traitement des transactions du 13 janvier 2002.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Jean-François Santerre, gestionnaire de risque au (514) 871-2424 ext.404.

Lara Krivokucha
Directrice, Gestion des risques

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca